

**18.—Opérations des compagnies d'assurance-vie, à charte fédérale et à charte provinciale au Canada, 1933.**

Opérations accomplies par—	Assurances nouvellement émises (brut)	En vigueur au 31 déc. net.	Primes encaissées, net.	Réclamations payées, net.
	\$	\$	\$	\$
<b>1. Compagnies à charte fédérale—</b>				
(a) Assurance-vie.....	578,585,659	6,247,625,974	206,954,224	58,754,479
(b) Mutualités.....	11,465,436	170,713,510	3,397,834	3,488,045
<b>Totaux, compagnies à charte fédérale...</b>	<b>590,051,095</b>	<b>6,418,339,484</b>	<b>210,352,058</b>	<b>62,242,524</b>
<b>2. Compagnies à charte provinciale—</b>				
(a) Dans les provinces où elles ont été incorporées—				
(1) Assurance-vie.....	7,777,957	63,959,623	1,811,852	946,860
(2) Mutualités.....	2,345,728	42,671,302	1,149,908	1,062,255
(b) Dans les provinces par lesquelles elles n'ont pas été incorporées—				
(1) Assurance-vie.....	3,460,046	26,566,947	786,137	523,520
(2) Mutualités.....	2,444,336	37,596,219	752,713	636,366
<b>Totaux, compagnies à charte provinciale</b>	<b>16,028,067</b>	<b>170,794,091</b>	<b>4,500,619</b>	<b>3,169,001</b>
<b>Grands totaux.....</b>	<b>606,079,162</b>	<b>6,589,133,575</b>	<b>214,852,668</b>	<b>65,411,525</b>

### Section 3.—Assurances diverses.

L'assurance sur les risques autres que vie ou incendie n'a pas cessé d'accroître son chiffre d'affaires depuis 1875. Il ressort du rapport du Surintendant des Assurances pour l'année 1880 qu'il existait alors cinq compagnies d'assurance contre les accidents, trois fournissant les cautionnements, une contre le bris de glaces et enfin une autre contre les explosions de chaudières à vapeur. On trouve dans le rapport pour l'année 1933 que le champ de ces assurances s'est considérablement élargi, puisqu'il couvre actuellement accidents, automobiles, aviation, cambriolages, crédit, tremblement de terre, explosions, faux, cautionnements, grêle, coulage, bétail, explosions de chaudières, titres de propriété, cyclones, température, etc. Au lieu des dix compagnies de 1880, on en compte en 1933 un total de 243 dont 50 canadiennes, 61 britanniques et 132 étrangères; en outre il y a 182 de ces 243 sociétés qui se sont occupées d'assurance-feu. De plus 17 sociétés de prévoyance donnent des bénéfices de maladie en outre de l'assurance-vie.

**Assurance contre les accidents.**—Le premier permis de cette nature fut accordé à la Travelers Co., de Hartford, Conn., en 1868, et le premier permis donné à une compagnie canadienne fut attribué à l'Accident Insurance Co. of Canada, laquelle fut créée en 1872 et commença ses opérations en 1874. De nombreuses polices d'assurance contre les accidents ont été émises par des compagnies d'assurance sur la vie. En 1933, 77 compagnies ont assuré contre les accidents.

**Assurance des automobiles.**—C'est maintenant l'une des branches les plus importantes entre toutes les assurances diverses. Les primes encaissées, qui étaient de \$80,446 en 1910, passèrent à \$573,604 en 1915 et à \$18,260,176 en 1930; en 1933, elles se sont chiffrées à \$11,933,574, diminution de 17.5 p.c. sur 1932 et de 34.6 p.c. sur 1930. Pendant ces 23 années le nombre des compagnies est monté de 7 à 170.

**Assurance contre le bris de glaces.**—La première compagnie ayant abordé ce genre d'affaires au Canada fut la Metropolitan Plate Glass Insurance Co., ayant son siège aux Etats-Unis; elle cessa ses opérations au Canada en 1882. Les 79 compagnies opérant au Canada en 1933 ont reçu en primes une somme de \$468,120 et payé des réclamations s'élevant à \$243,627, comparativement à \$510,543 et \$244,152 en 1932.